

## • A.I.P.E

Le dimanche 10 décembre 2017 avait lieu la bourse aux jouets de l'AIPE.

La salle était comble de stands et de visiteurs.

Une belle animation annuelle de cette association au profit des enfants de l'école.



## • AGUR

La société AGUR tiendra ses permanences de facturation à la mairie les mercredis 24 et 31 janvier 2018 de 9 h à 12 h.



## • ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Le dimanche 17 décembre, le Père Noël a fait son apparition sur la place du marché vers 11 heures sous le froid et la pluie.

Cette année : évolution oblige ! Le traîneau était tiré par un quad.

Il a comme de coutume distribué des friandises.



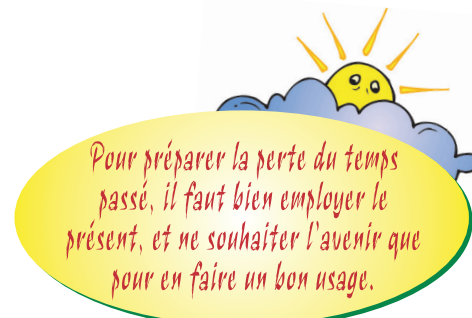
## • TÉLÉTHON 2017

Un grand merci à tous les participants qui ont œuvré cette année encore pour que le Téléthon perdure à Gardonne. Grâce à votre générosité et aux associations participantes, nous avons récolté la somme de 2 213,50 €.

Merci à tous !

### • ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL - 12 janvier - 19 H
- QUINE - Les Gardons - 13 janvier - 21 H
- QUINE - Comité de jumelage - 14 janvier - 14 H 30
- GALETTE DES CHASSEURS - 14 janvier - de 10 H 30 à 12 H 30
- REPAS DES ANCIENS - 27 janvier - 12 H
- QUINE - A.I.P.E - 3 février - 20 H 30
- QUINE - Comité de jumelage - 4 février - 14 H 30



## • ÉDITORIAL

Gardonnaises, Gardonnais,  
En ce début d'année 2018, je vous souhaite avec l'ensemble du conseil municipal une très bonne année 2018.

Que cette année 2018 vous apporte joie, bonheur, santé pour vous et votre famille. Que vos soucis de 2017 s'estompent afin de prendre un nouveau départ.

Soyez assurés que nous travaillerons tout au long de cette année 2018 pour vous rendre le meilleur service public qui soit et nous continuerons ensemble à dynamiser Gardonne.

Lors des vœux du vendredi 12 janvier 2018 à 19 heures, j'aurai le plaisir de vous donner le compte rendu de l'année 2017 et la prévision 2018 de la vie de notre commune.

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir nos anciens à la salle du foyer club le samedi 27 janvier 2018 à 12 heures afin de passer un moment de convivialité.

Bonne et heureuse année 2018.

Votre Maire  
Pascal Delteil



## • REPAS DES ANCIENS

Nous vous rappelons que le repas des anciens aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à 12 heures. Pour vous inscrire, il faut être né avant le 31 décembre 1943. Inscription à la mairie avant le 16 janvier 2018.



## • VOEUX

Le Maire et le conseil municipal sont heureux de vous inviter à la cérémonie de présentation des vœux à la population pour la nouvelle année le vendredi 12 janvier 2018 à 19 heures, salle du Foyer Club.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur et la galette vous seront offerts

## • BIENVENUE À GARDONNE

SARL PENY - ÉBÉNISTE - MENUISIER

Pour toutes vos réalisations de cuisine, meubles sur mesure, dressing, portes, fenêtres, parquet et restauration de mobilier.

N'hésitez pas à contacter Sylvain Peny pour tout conseil ou demande.

Devis gratuit - Date d'ouverture prévu 30 janvier 2018.

Tél : 06 79 58 20 05 - mail : sylvainpeny@hotmail.fr - Facebook : Sylvain Peny Ébéniste Menuisier



## • CIMETIÈRE

Afin de conserver la propreté du cimetière, il sera procédé par les services municipaux à l'enlèvement des chrysanthèmes fanés sur les tombes à partir du lundi 29 janvier 2018.



## • ÉCOLE DE GARDONNE

Le mardi 19 décembre 2017 avait lieu la soirée de Noël de l'école communale. La soirée a débuté par un marché de Noël avec de belles décorations faites par les enfants. Vers 19 heures, toutes les classes ont chanté Noël dans une ambiance très sympathique où de nombreux parents et grands parents avaient répondu présent. La soirée s'est terminée par l'arrivée du père Noël et sa distribution de bonbons.

Bravo à nos enseignants et aux parents d'élèves pour cette belle initiative !



## • SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GARDONNE

Le dimanche 14 janvier de 10 h 30 à 12 h 30 sur le parking de chasse du Brandissou, aura lieu la première galette des chasseurs accompagnée de vin chaud.

Une occasion de faire vivre les lieux-dits de la commune.

Cette manifestation est ouverte à tous et à toutes pour un moment de rencontre dans un esprit de convivialité.

De nombreux lots seront à gagner pour ceux qui trouveront la fève : Un quart de sanglier, un coq vivant, un panier gourmand, pâtés etc... Venez nombreux : un lâcher surprise sera effectué à 11 h 30.



## • TRÈFLE GARDONNAIS

Le samedi 16 décembre 2017, s'est déroulé à la salle du Foyer club le concert de Noël du trèfle Gardonnais.

Pendant plus d'une heure danses, gym, chants et musiques se sont succédés jusqu'à l'arrivée du père Noël.

Un bon moment avant les fêtes.



## Le mercredi 6 décembre à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Monsieur le Major Normand de la Brigade de Gendarmerie de Sigoulès présente la « participation citoyenne »  
L'opération « Participation Citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Des référents de quartiers, lieux-dits peuvent être désignés par le conseil municipal pour assurer cette mission sur la base du volontariat.
- Le devis de la société OPURE pour le pompage provisoire pendant les travaux de réhabilitation du réservoir du château d'eau est accepté pour la somme de 17 880 € TTC.
- A l'issue de la procédure de fusion de la communauté d'agglomération Bergeracoise et de la communauté de communes des Coteaux de Sigoulès, trois arrêtés préfectoraux stipulent les compétences des deux anciens EPCI, la composition du conseil communautaire et la nouvelle dénomination.  
Le conseil Municipal adopte les nouveaux statuts de la CAB qui entreront en vigueur le 1er janvier 2018.
- Des décisions modificatives sont adoptées :
  - Budget principal: virement de crédits de l'article 60612 à l'article 678 de 1 607 €.
  - Budget Assainissement: Virement de crédits de l'article 6061 à l'article 623 de 662 €.
  - Budget locaux commerciaux rue de l'ancien foirail : Virement de crédits de l'article 21561-000 à l'article 231-000 de 2 013 €.
- Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de lancer une consultation auprès des établissements bancaires pour un emprunt de 150 000 € concernant les locaux tertiaires place de la poste.
- Le conseil municipal accorde l'indemnité de conseil au comptable du Trésor Public au taux de 100% pour l'année 2017 soit 473,27 €.
- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les contrats CNP assurances pour l'année 2018. Ces contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques à sa charge.
- La proposition de Monsieur Lafon Philippe coordonnateur SPS pour les travaux locaux tertiaires est retenue pour la somme de 2 085,50 € TTC .
- La société AGUR est retenue pour l'assistance technique à l'exploitation du service public de l'assainissement collectif pour la somme de 10 567 € HT par an.
- Le prix du repas pour les accompagnants au repas des anciens est fixé à 17€.
- Un contrat d'accompagnement dans l'emploi est signé pour un an à compter du 18 décembre 2017 pour un emploi au sein des services techniques.
- Une consultation en vue de missionner un bureau de contrôle pour l'opération locaux tertiaires est lancé.
- Le traiteur Gaellamo est retenu pour le repas des anciens du 27 janvier 2018.

**Prochains conseils : mercredi 10 janvier et le mercredi 7 février 2018 à 20h30.**